

COMPTE RENDU DU CTPD DU 21 juin 2011

Ce CTPD était présidé par notre nouveau directeur M DAHAN et, pour son premier CTP en Seine et Marne, les agents des deux SIP et SPL de Sénart- Lieusaint, ont envahi la salle !!!

*Cet envahissement organisé en intersyndicale avec l'UNION SNUI-SUD TRESOR SOLIDAIRES, fait suite à une démarche des agents de Sénart qui ont fait une pétition, envoyée le 24/05/2011 pour demander la fermeture du Centre des Finances Publiques de SENART, **pendant la pause méridienne de 12h à 13h30**, et l'octroi de la journée dite ILIAD (journée supplémentaire du fait des efforts fournis par les agents durant la campagne IR). (Cette demande a obtenu, 15 jours après, une fin de non recevoir).*

L'intersyndicale CGT FIP 77- l'UNION SNUI-SUD TRESOR SOLIDAIRES, a porté et soutenu devant ce CTPD, la demande des agents de SENART.

M. DAHAN s'est engagé à satisfaire la demande des agents de Sénart, c'est-à-dire une fermeture du site de Sénart lors de la pause méridienne à compter de septembre 2011.

Les modalités seront discutées lors d'un groupe de travail où la CGT Finances Publiques 77 portera les doléances des agents de Sénart mais aussi des autres sites.

*Après cet événement, le Directeur semblait vouloir tenir cette réunion au pas de course dont l'ordre du jour était le suivant : **Rapport d'Activité 2010, la Formation Professionnelle, le protocole RECETTE DES FINANCES de MEAUX-Direction Départementale des Finances Publiques, la fusion des 2 secteurs d'assiette et la création d'une cellule CSP à compter du 01/01/2012 au SIP-SIE de NEMOURS.***

I) LE RAPPORT D'ACTIVITES 2010 :

« Tout est beau dans le meilleur des mondes » !!! Car, ce rapport d'activité 2010 présenté par la Direction, met en évidence les points positifs réalisés au cours de cette année. Toutefois, la CGT Fip 77 a souligné que la réalisation des diverses tâches exposées dans ce rapport, ne se sont pas effectuées sans atteinte à la santé des agents : harcèlement, pression en tout genre, dans l'ensemble des services et notamment dans les conservations des hypothèques (il est précisé que les délais de publication en CH augmentent, du fait de la rédaction des téléactes par les notaires mais surtout en raison des suppressions d'emploi successives dans ces services). La CGT Fip 77 précise également que la mise en place des 7 SIP (la création du 8^{ème} à Noisiel est prévue pour le 1^{er} décembre 2011) n'a pas été effectuée dans de bonnes conditions : les agents ont continué à travailler dans le bruit et la poussière. Evidemment, la Direction n'a pu quantifier cet aspect !

Réponse de la Direction : M. DAHAN évoque les risques psychosociaux, et selon lui, il est très important d'effectuer un diagnostic commun afin de prendre les mesures (il parle de stage), un peu à l'image du **DUERP**** (il préfère l'expression "conditions de travail", plus claire à ses yeux). « Il faut relâcher la pression dans certains sites et que l'expression des agents remonte », prenons acte ! Il reconnaît que les organisations syndicales et lui-même, ne trouveront pas d'accord sur les suppressions d'emploi. Toutefois, il ne nie pas le fait que ces dernières aient un lien avec les difficultés rencontrées dans les services.

Concernant la Publicité Foncière, M. PAIN ajoute que des réunions vont avoir lieu avec la Chambre Départementale des Notaires afin d'élaborer une Convention. Il rappelle également que la CH de MELUN doit faire face à la perte de 4 agents (concours, mutations, décès), ce qui devrait se résorber en septembre 2011, " du moins, je l'espère ", précise-t-il !!

Concernant les CH, M. DAHAN trouve " frappant la conscience professionnelle des agents ". A ce titre, il assume pleinement le retard dans ce service ! car selon lui, il faut rééquilibrer les CH.

Par ailleurs, il envisage de visiter les CH, et les autres services (des réunions par zone de circonscription sont prévues (exactement –14-) afin de rencontrer l'ensemble des agents).

(** LE DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS : ce document sert à répertorier tous les risques liés à l'activité professionnelle).

II) LA FORMATION PROFESSIONNELLE :

Après un descriptif complet qui relate le bilan 2010 et les Orientations 2011 de la formation professionnelle, la CGT Fip 77 est intervenue pour rappeler les cloaques de transmission des demandes d'inscription aux préparations et aux concours (navette cité-administrative-site Thiers), et demander que les informations concernant les préparations et les inscriptions aux concours soient transmises de façon systématique aux agents, et qu'une note explicative (indiquant les conditions d'attribution, les délais et les imprimés à remplir) leur soit fournie concernant le DIF (Droit Individuel à la Formation).

Concernant les délais de transmission, Mme TABARD reconnaît que cela s'est produit, toutefois, des mesures ont été prises afin que cela ne se reproduise plus.

Concernant les demandes d'information –préparations, inscriptions aux concours et le DIF-, la Direction en a pris note.

III) LE PROTOCOLE RECETTE DES FINANCES DE MEAUX / DDFIP :

En préambule à ce point, M. DAHAN s'interroge : « Faut-il conserver la Recette des Finances » ?

« Oui », et c'est pour cette raison, qu'il entend par ce protocole " pérenniser la RF de MEAUX ". Ce protocole est fait à son initiative. Selon lui, la présence de la RF à MEAUX se justifie par l'activité économique dans le nord de la Seine et Marne ; Elle représente le relais avec la DDFIP. De plus, la Trésorerie de BUSSY a besoin de la RF pour seconder le chef de Poste.

Quant aux missions et emplois, la Direction ne veut pas «troubler les services », la RF garde donc ses missions - locales et départementales – qui lui sont dévolues. Nous prenons acte que M. DAHAN est " attaché à la garantie de résidence" pour les agents.

M. COUKE a apporté des précisions sur ce protocole et le rôle du Receveur. Il insiste sur le critère de proximité, en appui du rôle du Directeur Départemental des Finances Publiques, et les liens locaux avec les différents services de proximité (la RF déménage prochainement dans les locaux du Centre des Finances de Meaux) mais aussi les élus, pour cadrer la compétence du Receveur des Finances ; dont le rôle se caractérise, - en matière de Gestion Publique, au soutien à la DDFIP ; - l'expertise quant à l'exécution des marchés publics ; - en matière fiscale, au traitement des gracieux ; - en matière de Ressources Humaines à la notation des agents.

Le protocole doit évoluer dans le temps au moyen de clauses de «mise au point », et d'un diagnostic qui sera effectué dans un délai d'un an.

Malgré la réunion préparatoire sur le protocole, qui s'est tenue le 14/06/11, la CGT Fip 77 a demandé un complément d'information sur certains points, notamment la tenue de la caisse commune.

En effet, la caisse commune de Meaux sera tenue par un agent de la Recette des Finances. Ses missions vont être étendues puisqu'il aura à gérer la caisse de la Recette des Finances, du Service des impôts des particuliers, du Service des Impôts des Entreprises et enfin du Pôle Enregistrement.

Il est précisé que le titulaire de ce poste ne doit pas être lésé dans la gestion de son temps, face à cette augmentation de travail (notamment en matière de prise de congés et du maintien du bénéfice des horaires variables).

La Direction garantit que cet agent ne sera pas lésé, et souligne qu'une convention sera élaborée avec tous les chefs de service concernés par la caisse commune (sip, SIE, SPL, Enregistrement, RF), afin de constituer une équipe de suppléants de caisse.

Quant aux craintes formulées par les agents de la RF par rapport à l'accueil (aller et retour du 4^{ème} étage, -où seront situés les services de la RF-, au rez-de-chaussée -où seront les bureaux de réception du public-), la Direction assure qu'il n'y aura pas de réception de particuliers (toutes les démarches seraient effectuées par courrier). Donc, il y aura moins de déplacement. En outre, concernant l'accueil des

régisseurs, elle envisage la possibilité de planifier les rendez-vous sur une même journée pour éviter aux agents de faire la navette entre le 4^{ème} et le rez-de-chaussée.

La CGT FIP 77 revendique l'assurance d'une harmonisation de la notation entre les agents du ressort de la RF et les autres agents pour garantir l'égalité de traitement.

Cette garantie a été confirmée par la Direction, il y aura harmonisation.

(Précisions) : Pendant la phase transitoire (avant la réforme de la notation), les règles de notation sont définies comme suit :

Pour les agents de catégorie **A**, issus de la gestion publique en fonction dans les postes comptables de l'arrondissement financier de la RF : le Receveur des Finances est **le notateur de 1^{er} degré**, et le **notateur final** est le Directeur Départemental des Finances Publiques.

Pour les agents de catégorie **B** et **C**, issus de la gestion publique qui dépendent du secteur de la RF : le **notateur final** est le Receveur des Finances.

Pour les agents de catégorie **B** et **C**, issus de la gestion publique hors ressort de la RF : **le notateur final** est le DDFIP.

IV) FUSION DE 2 SECTEURS D'ASSIETTE DU SIP-SIE DE NEMOURS ET LA CREATION D'UNE CELLULE CSP A COMPTER DU 01/01/2012

Mme BERAUD, chef de service du SIP/SIE de Nemours, a présenté ce point : les 2 secteurs d'assiette comprennent 2 contrôleurs et 8 agents, et seront fusionnés pour ne former qu'un seul SAID au 01/01/12, avec un effectif identique.

Cette fusion « physique » existe cependant depuis juillet 2010, date de la création du SIP. La Direction justifie cette fusion par ...des chiffres : les deux secteurs d'assiette gèrent chacun 12750 foyers fiscaux ; et ce chiffre « faible » ne justifie plus le maintien de 2 SAID sur Nemours, en comparaison aux autres secteurs d'assiette du département (gestion de 24200 foyers fiscaux en moyenne dans le département), notamment Coulommiers et Fontainebleau (respectivement 48200 /31875 foyers fiscaux).

Au 1^{er} janvier 2012, il est prévu la création d'une cellule CSP (contrôle sur pièces), qui sera composée de 2 contrôleurs et de 2 agents (dont 1 B qui a d'autres missions notamment celles du service commun). Ils auront à traiter les dossiers plus complexes.

A la demande de la CGT FIP 77, Mme Beraud précise que des formations sont prévues et indique qu'un bureau est mis à disposition pour la cellule CSP. Elle précise en outre que les objectifs en matière de CSP sont ceux de l'ensemble du SIP (mais la Direction a refusé de donner des chiffres exacts).

Il est demandé des précisions sur le référentiel TOPAD.

La cellule CSP permettra de traiter les incohérences constatées entre les codes SAGES et TOPAD avec le technique de M. HELIAS, expert en la matière dicit la Direction.

V) QUESTIONS DIVERSES :

- CREATION DU SIP DE NOISIEL

Dans le cadre de la création du SIP, M. KRAFT a apporté des précisions calendaires sur les travaux prévus à NOISIEL dans le cadre de la création du SIP.

La phase préparatoire des travaux se situerait donc dans la semaine du 27/06/2011. Les travaux du rez-de-chaussée (accueil) seraient terminés la semaine du 12/09/2011, l'aménagement de l'accueil se ferait fin septembre/début octobre 2011 (l'accueil se ferait au 1^{er} étage grâce à l'installation d'une banque provisoire).

Quant aux travaux du SIE, ils seraient effectués à partir du 17/10/2011, et se termineront en novembre 2011.

Nous avons évoqué le problème du bruit, soulevé par les agents du SIE de Noisiel. Ces derniers demandent l'agrandissement du service et/ ou le cloisonnement entre « les marguerites » afin d'atténuer le brouhaha qui empêche les collègues d'entendre les usagers au téléphone.

Réponse de la Direction : elle contactera les agents pour voir avec eux ce qu'il serait possible de faire au moment des travaux.

- CANTINE DE LAGNY

Suite aux difficultés rencontrées à LAGNY en matière de restauration collective (qualité et prix des repas, cotisation annuelle...), La CGT Fip 77 souligne le désengagement de l'Administration dans ce domaine.

Réponse de la Direction : Elle est pour maintenir la restauration partout où elle existe, et qu'il ne s'agit pas d'un désengagement de sa part mais d'une volonté de s'en charger. D'ailleurs, il sera fait un bilan sur ce point dans le cadre du CDAS (comité départemental d'action sociale). M KRAFT se renseignera sur les problèmes rencontrés à Lagny, et précise que la Délégation de l'Action Sociale est toujours là quand on le lui demande, en soutien, si nécessaire.

- AUTOCOM DE MEAUX

La CGT Fip 77 est intervenue pour évoquer le sérieux problème de l'autocom (standard et téléphone), et notamment cette situation insupportable subie par les agents de ne pouvoir avoir une communication téléphonique correcte due à l'autocom pour le moins inefficace : communications coupées, impression de lignes hors service.

M. BLANC nous informe que le nouvel autocom est prévu pour le 27/06/2011, et que son installation se ferait dans la foulée.



CTPD DU 21 JUIN 2011 DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Vous n'êtes pas sans savoir que le 31 mai a été une journée de mobilisation et que diverses formes d'action ont été menées dans différents départements.

Pour la première fois depuis la Libération, les agents de la Fonction publique se voient imposer deux années consécutives de gel de la valeur du point d'indice. Celui-ci a perdu désormais plus de 10 % de son pouvoir d'achat depuis 2000.

Sans changement de cap, cette perte se poursuivra d'autant plus gravement que l'inflation est repartie fortement à la hausse. En outre, la majoration de la cotisation retraite imposée par le gouvernement et le MEDEF va l'amplifier encore.

Au lieu de répondre aux revendications des salariés, le gouvernement contourne l'obstacle, à l'exemple du secteur privé, où il annonce une prime dont les modalités de versement sont une véritable usine à gaz : primes «dividendes» qui seront totalement exonérées de cotisations sociales. Or, ce dont les salariés, aussi bien du public que du privé, ont besoin, ce n'est pas d'une prime sous condition et pour une minorité d'entre eux : c'est d'une augmentation générale des salaires pérenne et conséquente. Seule la progression du point d'indice permet véritablement de compenser l'inflation et d'assurer une réelle augmentation des salaires, pour tous les fonctionnaires et agents contractuels.

Une discussion sur le rapport annuel d'activité 2010 ne peut être dissociée de ce contexte.

Car, ce 31 mai, la DDFIP de Seine et Marne enregistrait un taux de gréviste de 17,4%, le taux le plus important d'Ile de France. N'est-ce pas un signe de mécontentement ? Mécontentement face à la situation de l'emploi, – mécontentement face à la baisse constante du pouvoir d'achat depuis 2000, – mécontentement face à la détérioration du contenu des missions et la dégradation des conditions de travail : le problème de l'accueil sur certains sites, qui, par exemple, n'est toujours pas résolu.

Les réformes de structures doivent cesser, les suppressions d'emplois doivent cesser, 54 emplois supprimés en Seine et Marne pour cette année 2011, **c'est 54 de trop**.

L'administration doit maintenant reconnaître l'investissement des agents et en tirer les conséquences en terme de salaire.

.

C'EST POURQUOI LA CGT FINANCES PUBLIQUES CONTINUE A REVENDIQUER :

- L'arrêt des suppressions d'emplois et l'occupation de tous les postes vacants, pour remplir pleinement l'ensemble des missions dans tous les services de la DDFIP 77 – le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat depuis 2000, et continue d'exiger une augmentation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice.

Et dans ce contexte, elle votera contre le rapport annuel d'activité 2010.

Pour conclure, nous évoquerons en questions diverses entre autres : le changement de l'autocom à MEAUX, le SIE de NOISIEL et la cantine de LAGNY.